



L'EXPÉRIENCE
ISRAËLIENNE
DEPUIS 1958



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Comment s'inscrire?

Étape 1 : Choisis ton programme

Étape 2: Fais ta demande de bourse

Étape 3: Inscris toi

Étape 4 : Paiement

Étape 5: Visa

Étape1: Choisis ton programme

Pour choisir ton programme tu peux:

- Obtenir des informations sur le site www.programmeisrael.org
- Nous contacter par mail à programmeisrael@gmail.com
- Nous contacter directement au 01 83 64 86 81

Nous t'orienterons vers le programme adapté en fonction de tes besoins et de ton objectif.

Étape 2: Fais ta demande de bourse

[Cliquez sur ce lien pour les explications de la bourse](#)

[Cliquez sur ce lien pour faire la demande de bourse](#)

Étape 3: Inscris toi

1/ Remplis le formulaire

Pour les post Bac (Tnouot, Prepa, BIP, Bakoum)

[Formulaire Post-Bac](#)

Pour les post -universitaire

[Formulaire Post-Universitaire](#)

2/ Documents à envoyer au mail programmeisrael@gmail.com

-Pour les post bac

- Certificat de judaïcité
- Certificat médicale
- Extrait d'acte de naissance (original)
- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Photocopie du passeport

-Pour les post universitaire

- CV
- Certificat de judaïcité
- Photocopie de passeport

Pour les participants au cours de Mada ouMarva- telechargez, remplissez et envoyez le document correspondant
[Document à télécharger Mada/Marva](#)

Étape 4 : Paiement

1) Frais d'inscriptions

Des frais d'inscriptions de 100\$ sont demandés:

- Jusqu'au 30 mai 2013 pour les programmes Post-Bac (Bip, Tnouot, Prepa Technion)
- Jusqu'à 3 mois avant le début du programme/stage (Stagerim, Carriere+, Atzion, Olami)

Les frais d'inscriptions doivent être payer:

- Ou par chèque à l'ordre de l'expérience israélienne , il doit être envoyé à Talie Soulez AJPI, 14 place de catalogne 75014
- Ou par virement bancaire

- **TITULAIRE DU COMPTE : THE ISRAEL EXPERIENCE**
- **DOMICILIATION AGENCE SOCIETE GENERALE**

AGENCE PARIS ELYSEES ENTREPRISES (03392)
91 AV DES CHAMPS ELYSEES
75008 PARIS
TEL: 01 53 67 57 77

- **IDENTIFICATION INTERNATIONALE**

BIC SOGEFRPP
IBAN FR76 3000 3033 9200 0202 5977 011

- **RELEVÉ IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)**

BANQUE
30003

AGENCE
03392

NUMERO DE COMPTE
00020259770

CLE
11

2) **Acompte**

Un acompte de 500 euros est demandé:

-Jusqu'au 31 juillet 2013 pour les programmes Post Bac (Bip, Tnouot, Prépa, Méhina)

-Jusqu'à un mois avant le début du programme/stage (Stagerim,Atzion,Carriere+,Olami)

Le paiement peut s'effectuer selon le même mode que les frais d'inscriptions

Le paiement de l'acompte fermera définitivement l'inscription (En cas d'annulation, le montant n'est pas remboursé)

3) **Finalisation modalités de paiement**

Le reste du paiement doit être fourni avant que le programme commence

Talie Soulez, responsable des paiements sera en contact avec vous afin de fournir les chèques du paiement au programme

Les chèques doivent être à l'ordre de l'expérience israélienne, et envoye à:

AJPI-Talie Soulez

10 place de catalogue

75014 Paris

Etape 5: Visa

Il faudra venir au consulat avec **l'autorisation d'acceptation de bourse de MASSA**, sans ce document une demande de visa ne pourra pas être faite. Chaque participant devra imprimer cette autorisation et se rendre au Consulat d'Israël (Paris, Marseille, Bruxelles)

Avec un passeport valide d'au moins 6 mois et **2 photos d'identité**

Consulat d'Israël à Paris

3 RUE RABELAIS, 75008 PARIS 01 40 76 55 13

Lundi-Vendredi 9h30-12h30 (sans prendre rendez-vous)

<http://paris1.mfa.gov.il/mfm/Web/main/document.asp?>

[DocumentID=183219&MissionID=31](http://paris1.mfa.gov.il/mfm/Web/main/document.asp?DocumentID=183219&MissionID=31)

Consulat d'Israël à Marseille

146 Rue Paradis 13006 Marseille 04 91 53 39 90

Il est recommandé de s'occuper de votre demande de visa au moins 2-3 semaines avant le départ prévu